

Depuis la mise en place du tri sélectif à la maison, avec la distribution de nouveaux bacs à ordures (un par maison ou appartement) pour le tri, les bacs pour le papier, le carton et le plastique ont disparu puisque chacun dispose chez lui d'un bac personnel. Ainsi, seul les bacs à verre sont restés en place. Ils sont implantés route de Gray, près de l'arrêt de bus de Velloreille.

Grâce à ces bacs et à vos poubelles, tous les types de déchets peuvent être triés de façon efficace. Le calendrier des ramassages est disponible rubrique 'liens utiles'. La facturation depuis le 1er janvier 2012 est basée sur le nombre de levées et le volume du bac, avec un minimum de 12 levées facturées même si elles ne sont pas sorties.